**Le rôle du Parlement,**

 **des gouvernements et du secteur privé dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe**

**Préparé par**

**Anwar Al-Shoaybi**

**Secrétariat Général d'ASSECAA**

**La sécurité alimentaire mondiale**

**Le concept de sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire est une situation qui garantit à la population, l’accès à la nourriture. Lors de la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974, le terme "sécurité alimentaire" a été défini comme « la capacité de tout temps d’approvisionner le monde en produits de base pour soutenir une expansion constante de la consommation alimentaire et compenser les fluctuations de la production et des prix ». Les définitions ultérieures impliquaient les questions liées à la demande et à l'accès. Le rapport final du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 indique que la sécurité alimentaire « existe lorsque tout le monde, en tout temps, a accès physiquement et économiquement à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs préférences alimentaires pour une vie active et saine ».

**Les piliers de la sécurité alimentaire**

L'OMS indique que trois piliers déterminent la sécurité alimentaire: la disponibilité de la nourriture, l'accès à la nourriture et l'utilisation nutritionnelle. La FAO ajoute aux trois premières dimensions de la sécurité alimentaire, un quatrième pilier à savoir la stabilité au fil du temps. En 2009, le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire a déclaré que «les quatre piliers de la sécurité alimentaire sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité».

La disponibilité alimentaire se réfère à l'approvisionnement en nourriture par la production, la distribution et l'échange. L'accès à la nourriture fait référence à l'accessibilité et à la distribution de la nourriture, ainsi qu'aux préférences des individus et des ménages.

L'utilisation fait référence au métabolisme de la nourriture pour les individus. Afin d'assurer la sécurité alimentaire, les aliments ingérés doivent être sûrs et doivent être suffisants pour répondre aux besoins physiologiques de chaque individu. La stabilité alimentaire fait référence à la capacité d'obtenir de la nourriture au fil du temps.

**Les faits et les chiffres**

 Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la faim dans le monde semble progresser, touchant ainsi 11% de la population mondiale. La FAO a déclaré dans son rapport de 2017 sur l'état de la sécurité alimentaire mondiale que le nombre de personnes sous-alimentées sur la planète a également augmenté, passant à 815 millions de personnes sous alimentées, contre 777 millions en 2015.

L’Organisation a indiqué qu'environ 233 millions de personnes en Afrique subsaharienne souffraient de la faim/de la sous-alimentation en 2014. L'Afrique subsaharienne est derrière l'Asie, avec 512 millions de personnes souffrant de la faim. Cela est principalement dû à la population de l'Asie beaucoup plus grande par rapport à celle de l'Afrique subsaharienne.

L'Organisme des Nations Unies a identifié des situations d'insécurité alimentaire qui risquent de se transformer en famines dans les pays touchés par les conflits, à savoir le Nigeria, la Somalie et le Yémen.

**Les causes profondes de l’insécurité alimentaire :**

**- La dégradation des terres et la désertification déclenchées par l'expansion urbaine, le surpâturage, l'exploitation forestière, etc.**

**- La croissance de la population**

Les projections actuelles des Nations Unies montrent une augmentation continue de la population à l'avenir (mais à un déclin constant du taux de croissance démographique) avec une population mondiale qui devait atteindre 9,8 milliards en 2050 et 11,2 milliards en 2100. La croissance démographique exerce une pression considérable sur l'environnement, l'approvisionnement alimentaire mondial et les ressources énergétiques.

**- Les biocarburants**

 Au fur et à mesure que les terres agricoles sont consacrées à la culture des biocarburants, la quantité de céréales disponibles pour la nourriture diminue ; ce qui a contribué à faire grimper les prix. Le marché croissant des biocarburants a également entraîné une augmentation de la déforestation dans des pays comme l'Indonésie et la Malaisie.

**- Les catastrophes naturelles et les changements climatiques.**

Les catastrophes naturelles, telles que la sécheresse, les inondations, les typhons et les cyclones, peuvent anéantir des récoltes entières. Les effets peuvent être dévastateurs pour les communautés rurales et les familles qui dépendent de leurs récoltes pour leur nourriture quotidienne. Le changement climatique affecte la sécurité alimentaire parce que les variations des conditions climatiques affectent fondamentalement l'agriculture.

**- Les guerres et les conflits**

Les conflits, les guerres et les violences ont un impact considérable sur la production et l'approvisionnement alimentaire. Les pénuries alimentaires liées aux conflits peuvent déclencher des années de crises alimentaires, même après la fin officielle des combats.

**- L’importation des aliments**

Le monde arabe importe une grande partie de sa consommation alimentaire. Cela comprend les aliments de base. La région importe 70% de sa consommation de maïs, 50% de sa consommation de blé et d'orge et 40% de sa consommation de riz. Les pays arabes sont dans l’ensemble, les plus grands importateurs nets de céréales dans le monde et importent environ 65% des céréales qu'ils consomment.

Cependant, cette dépendance à l'importation des besoins alimentaires est très risquée. Cela rend la région très vulnérable à la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires en raison du changement climatique et d'autres facteurs.

**- Le gaspillage alimentaire**

Le gaspillage alimentaire qui peut être évité se produit à tous les stades de la chaîne alimentaire, depuis le moment où les produits quittent les exploitations jusqu'à atteindre les cuisines domestiques. La réduction du gaspillage alimentaire contribuera à améliorer la sécurité alimentaire.

**Les solutions à l'insécurité alimentaire :**

- Renforcer le marketing et l'intégration économique

Le marketing est nécessaire pour connecter l'offre et la demande. Grâce à l'intégration économique et à une commercialisation efficace, l'approvisionnement alimentaire et la distribution de produits alimentaires pourraient augmenter considérablement, tant en volume qu'en valeur.

- Promouvoir l’agriculture durable

De nombreux experts s'accordent à dire que le recours à une agriculture non durable augmentera à long terme l'insécurité alimentaire mondiale. Les études sur les petites exploitations ont indiqué que les pratiques agricoles durables peuvent réellement augmenter le rendement.

- Améliorer la biodiversité agricole

L'amélioration de la biodiversité agricole grâce à des pratiques agricoles durables peut également atténuer l'insécurité alimentaire. L'agriculture industrielle repose sur la monoculture, dans laquelle un type de culture est planté sur de grandes étendues de terre, alors que les exploitations durables plantent fréquemment une gamme génétiquement diversifiée de types de cultures et d'espèces.

- La coopération régionale

Elle peut constituer la meilleure stratégie pour travailler ensemble à la sauvegarde des écosystèmes transfrontaliers communs. L'approche régionale du développement peut renforcer la compétitivité pour la croissance économique et peut également résoudre les problèmes de sécurité humaine. La sécurité humaine signifie l'accès aux besoins fondamentaux de la vie tels que la nourriture, le logement, l'habillement, l'éducation et les soins de santé, ainsi que les conditions non matérielles de l'existence humaine telles que la liberté et la participation dans la prise de décision communautaire.

D'autres solutions comprennent l'élimination de la pauvreté, la mise en valeur des terres arables, l'investissement massif dans la technologie et l'innovation pour stimuler l'agriculture, et l'utilisation optimale des terres et des ressources en eau dans l'agriculture.

**Le rôle du secteur privé dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le Monde Arabe:**

Le rôle du secteur privé dans la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe reste faible et bien en deçà des attentes, malgré les efforts déployés par les gouvernements des deux régions pour développer le secteur agricole et encourager les investissements dans les projets de production alimentaire, et compte tenu que les investissements privés dirigés vers d'autres secteurs sont plus rentables que les investissements dans d'autres secteurs tels que les secteurs industriels. Les gouvernements arabes et africains devraient donc adopter des stratégies qui encouragent la participation du secteur privé dans les projets de production alimentaire et de développement agricole.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles le secteur privé devrait être encouragé et privilégié par rapport à la concurrence sur les marchés internes et externes. Celles-ci incluent:

1. Réduire la charge sur les budgets de l'Etat en permettant au secteur privé de s'appuyer sur lui-même pour concevoir des méthodes de production agricole appropriées et fournir les intrants agricoles nécessaires aux divers processus de production. Cela contribuera à réduire le soutien de l'Etat et à réduire ainsi une partie de la charge de son budget.

  2 - Développer et diversifier les sources de revenu national, de sorte que le secteur agricole privé représente une part importante de l'augmentation du revenu national.

3. Réduire les coûts de production et de service ainsi que le temps requis pour la production. La concurrence améliore les méthodes de production et encourage le transfert et l'introduction des technologies agricoles modernes ; ce qui se traduit par une réduction des coûts de production et une amélioration de la qualité des rendements des cultures.

4 - Exploiter le capital du secteur agricole privé, plutôt que de le laisser partir à l'étranger, où la concurrence est encouragée pour établir de grands projets d'investissement avec une épargne interne et externe, contribuant à réduire le coût de la production agricole et améliorer sa qualité.

   Par conséquent, le secteur privé peut promouvoir le secteur agricole et contribuer ainsi à la réalisation de la sécurité alimentaire à travers:

1 – **l’investissement**: Le secteur privé peut investir dans le secteur agricole en raison de ses capacités financières et de son expertise dans ce domaine, en particulier si l'environnement est propice à l’investissement.

 2 – **la** **production**: le secteur privé comprend de nombreuses entreprises exerçant des activités économiques telles que la culture des céréales, des fruits et légumes et d'autres produits pouvant contribuer de manière significative à la production intérieure brute par la réalisation de la valeur ajoutée à l'économie nationale.

3 – **le** **commerce**: on sait que les acteurs dans le domaine du commerce viennent du secteur privé et que beaucoup d'entre eux commercialisent des produits agricoles non seulement au niveau interne mais aussi au niveau externe.

4- **la** **commercialisation**: l'un des moyens les plus importants de soutenir le secteur agricole et de parvenir à la sécurité alimentaire est la commercialisation des produits agricoles à partir des lieux de production jusqu'aux marchés. Le secteur privé joue le rôle d'intermédiaire entre les centres de production et les marchés, et il serait inutile de chercher la production sans commercialiser des produits dans les centres de consommation.

 5 – **le** **transport**: le transport est l'un des domaines les plus importants du développement de l'agriculture. En effet, la production agricole sera inutile sans le système de transport. Les produits agricoles sont transportés des centres de production vers des marchés intérieurs et les produits excédentaires sont exportés. Beaucoup d'entreprises privées travaillent dans le transport de produits agricoles en raison de leur possession des camions frigorifiques ou des mécanismes nécessaires en fonction des exigences de la production agricole.

6 - **Soutenir les petits projets agricoles**: le secteur privé peut soutenir les petits projets agricoles ou ceux travaillant dans le domaine des industries alimentaires pour s'assurer que les besoins des marchés domestiques et des produits excédentaires soient exportés à l'étranger.

7 – **l’importation et l’exportation des produits alimentaires**: le secteur privé dispose d'un vaste réseau de relations économiques avec des sociétés arabes, africaines et internationales qui lui permettent de répondre aux besoins et aux marchés de produits agricoles d’ Afrique et du Monde arabe en important ou en exportant ces produits à l'étranger, par opposition au secteur public qui adopte habituellement des mesures complexes et routinières.

**Recommandations pour le secteur privé**

  Le secteur privé d’Afrique et du monde arabe peut jouer un rôle efficace dans la réalisation de la sécurité alimentaire. Il y a nécessité de formuler un certain nombre de recommandations pour le secteur privé:

  1. Créer un environnement propice à l'investissement, y compris la stabilité politique et économique qui encourage le secteur privé à investir et lui permettre d'étudier les marchés et de prévoir les transformations économiques à venir.

 2. Souligner l'importance d’accorder des concessions, des privilèges et des garanties aux investisseurs des pays africains et arabes engagés dans des projets agricoles arabes conjoints, ainsi qu'à encourager et à stimuler les investissements afro-arabes dans le domaine de la sécurité alimentaire et à tirer profit des sociétés mixtes existantes, qui ont réussi à s'affirmer, puis à suivre leur exemple dans la mise en place de nouvelles institutions, et à les utiliser dans le transfert d'expériences et à fournir des conseils techniques et administratifs à ces entreprises.

3. Supprimer tous les obstacles à la circulation du commerce agricole afro-arabe dans le cadre d'une plus grande zone de libre-échange en Afrique et dans le Monde Arabe.

4. Coordonner les politiques, les procédures et les conditions commerciales afro-arabes concernant les inspections agricoles et vétérinaires ainsi que l'enregistrement, l'importation et l'utilisation des pesticides, les normes phytosanitaires, les règles d'origine, les spécifications, etc., et même la normalisation.

5. Développer les services de soutien au commerce extérieur agricole arabe et africain, y compris les systèmes d'information commerciale, des finances, des services portuaires et des transports, le système de stockage et les douanes pour faciliter le commerce, ainsi que le développement et la mise en place d’un cadre juridique capable de traiter les questions liées aux investissements et au commerce à un rythme et à des coûts raisonnables.

6. Modifier les lois et les règlements et introduire des nouvelles règles visant à améliorer la contribution du secteur privé.

7. Dresser une liste des opportunités d'investissement agricole disponibles dans divers domaines agricoles.

8. Faciliter les procédures requises pour la certification et la mise en œuvre du projet.

 9. Octroyer des prêts agricoles et faciliter les procédures d'obtention à des taux d'intérêt réduits ou nominaux et en augmentant les délais de remboursement.

10. Créer des fonds d’investissement spécialisés et des banques pour financer les petites et moyennes entreprises en général et les projets agricoles en particulier.

**Le rôle des parlementaires dans la réalisation de la sécurité alimentaire.**

Les parlementaires sont des partenaires essentiels dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition, compte tenu de leurs rôles de contrôle législatif, budgétaire et politique. Ils sont également des acteurs importants dans le processus de développement. En effet, les preuves ont montré que l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est principalement due à la mise en œuvre des politiques et des programmes ancrés dans une législation appropriée. Ainsi, les parlementaires sont des acteurs essentiels dans la mise en place d'un environnement politique et législatif favorable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le travail des parlementaires, essentiel à l'élaboration des politiques publiques fondées sur des preuves scientifiques, permet la création d'un cadre institutionnel efficace et diversifié capable de garantir le droit à l'alimentation tout en garantissant une approche et une gouvernance plus inclusives.

Les parlementaires participent de plus en plus à des débats tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des parlements, et participent à la création des réseaux nationaux et internationaux visant à assurer la sécurité alimentaire.

En effet, trois questions clés se posent aux délibérations parlementaires sur les domaines d'action stratégique:

(a) Comment les parlements et les parlementaires peuvent-ils influencer activement les processus et les acteurs nationaux et internationaux en abordant adéquatement les questions de désertification/dégradation des terres et les diffuser comme étant les points importants pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe?

 (b) Comment sensibiliser et fournir des incitations pour améliorer une agriculture durable et les activités rurales dans les deux régions?

(c) Comment améliorer la qualité de la gouvernance agricole dans les pays arabes et africains?

La Conférence de l'Union interparlementaire (UIP) sous le thème "Atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation par une stratégie de développement durable", organisée en coopération avec la FAO à Rome (Italie) du 29 novembre au 2 décembre 1998, a recommandé que les mesures suivantes soient adoptées par les parlements et leurs membres dans chaque pays:

- Mettre en place des mécanismes propres à faciliter un suivi systématique et coordonné au niveau parlementaire des engagements pris par les Etats aux différents sommets mondiaux organisés par le système des Nations Unies dans la dernière décennie de ce siècle, en particulier le Sommet mondial de l'alimentation de 1996;

- Harmoniser les lois existantes et, le cas échéant, adopter de nouvelles lois pour instaurer un cadre législatif global propice à la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous;

- Faire pleinement usage de la fonction parlementaire de contrôle de l'action gouvernementale afin d'obtenir des gouvernements qu'ils honorent les engagements pris au Sommet mondial de l'alimentation;

- Œuvrer à la mise en place de conseils nationaux de sécurité alimentaire réunissant des représentants des instances gouvernementales compétentes, de la société civile, des milieux universitaires et de la recherche, des médias et autres groupes;

- Tenir un débat parlementaire sur les questions de sécurité alimentaire chaque année le 16 octobre, Journée mondiale de l'alimentation.

En ce qui concerne l'action au niveau international, la Conférence recommande aux parlements et à leurs membres, par le truchement de leur organisation mondiale - l'Union interparlementaire, de prendre les mesures suivantes:

- Demander à l'Union interparlementaire de recenser l'information sur les instances parlementaires chargées des questions agricoles et alimentaires et diffuser ces données en vue de faciliter l'échange d'informations et la comparaison des expériences entre ces commissions, l'Union interparlementaire et la FAO;

- Donner pour mandat au Comité du développement durable de l'Union interparlementaire d'étudier la sécurité alimentaire dans le cadre de ses travaux et l'inviter à faire rapport régulièrement sur cette question au Conseil interparlementaire;

- Inviter en outre le Comité à établir, au nom de l'Union interparlementaire, des rapports et déclarations sur les questions touchant la sécurité alimentaire à l'intention de la FAO et de la Commission du développement durable de l'ONU;

- Engager l'UIP à travailler avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la FAO sur les aspects normatifs du droit à l'alimentation;

- Encourager l'UIP et la FAO à envisager des mesures supplémentaires pour renforcer leur coopération conformément à l'accord conclu à cet effet en 1997 en vue de promouvoir l’action parlementaire en faveur de la sécurité alimentaire pour tous;

- Exhorter instamment l'Union interparlementaire (UIP) à suivre les mesures prises par les parlements et leurs membres sur la base du présent document final et à faire rapport périodiquement à ce sujet.

**Des alliances parlementaires réussies sur la sécurité alimentaire**

 Les récentes expériences fructueuses du Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes et de l'Alliance panafricaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition ont apporté une contribution inestimable à l'effort mondial en faveur de la sécurité alimentaire. Des initiatives nationales et régionales similaires ont également été mises en œuvre dans d'autres pays et régions, comme la coopération espagnole, par l'intermédiaire de son Agence pour la coopération internationale au développement (AECID).

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a établi une étroite collaboration avec les parlementaires, en s'appuyant sur les expériences du Front parlementaire contre la faim pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PFH LAC) créé en 2009. La FAO a depuis lors engagé les parlementaires d’Afrique et d’Europe, qui ont abouti à la création de l'Alliance parlementaire panafricaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition (PAPA-FSN) et plusieurs membres du Parlement européen qui ont mis en place l'Alliance européenne «Lutte contre la faim».

**Recommandations pour une action parlementaire supplémentaire en faveur de la sécurité alimentaire.**

Les activités parlementaires liées à la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe, en particulier, et dans le monde en général doivent partir de trois niveaux de référence: (1) les pays affectés ont le rôle principal dans la lutte contre l'insécurité alimentaire; (2) la participation des populations vulnérables et des communautés locales, en particulier des femmes et des jeunes, doit être assurée; et 3) les pays développés doivent soutenir activement, individuellement ou conjointement, les efforts appropriés des pays en développement affectés par l’insécurité alimentaire.

Les parlements devraient également mettre l’accent sur les domaines principaux suivants:

(a) Les parlements ont la responsabilité d’œuvrer pour un environnement favorable à la sécurité alimentaire. Les politiques qui renforcent la sécurité des droits d'utilisation des terres sont une condition préalable à la sécurité alimentaire. Les régimes fonciers jouent un rôle essentiel dans la garantie du droit à la terre, qui comprend l'accès à des terres de bonne qualité pour assurer des moyens de subsistance viables. Parfois, des réformes foncières et une répartition plus équitable des terres seront nécessaires. Pour maintenir la productivité des terres arables et la fertilité des sols, l'accès à l'eau devrait être garanti, les parlements devraient rechercher la mise en place ou le renforcement des systèmes de sécurité alimentaire, y compris les installations de stockage et de commercialisation, en particulier dans les zones rurales.

 b) La promulgation d'une législation adéquate est un outil essentiel pour lutter contre la désertification, protéger les droits de l'homme, y compris le droit à l'alimentation, et la gouvernance environnementale au niveau national. Cependant ces thèmes sont rarement discutés dans les mêmes commissions parlementaires, et donc rarement liés au contenu de la législation. La complémentarité de leur champ d'application est importante et il serait important à l'avenir d'inclure la gouvernance environnementale dans les lois nationales en évolution sur la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau douce dans les pays affectés, et vice versa.

 c) Les gouvernements ou les communautés régionales et locales soutenus ou dirigés par des parlementaires devraient inscrire à l'ordre du jour des questions relatives à la gestion durable des terres (GDT) et approuver les lois et les règles correspondantes d'utilisation. Les parlements et les parlementaires devraient intégrer la GDT dans les politiques à long terme et les stratégies nationales de développement.

 d) En raison de son importance pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la stabilité politique, ainsi que pour le développement durable et l'environnement, l'agriculture doit être réévaluée sur la scène politique. Un plus grand nombre de pays pourraient en bénéficier si les gouvernements et les bailleurs de fonds inversent la tendance des années de négligence politique et remédient à leur désinvestissement dans l'agriculture et dans les zones rurales.

e) L'aide au développement doit être efficace, elle doit être un outil de renforcement des efforts des pays pour améliorer la gouvernance dans l'agriculture au lieu du contraire. La protection de l'agriculture dans les pays donateurs et les exportations agricoles subventionnées contribuent à affaiblir souvent l'aide à l'agriculture dans les pays en développement, créant ainsi un défi de gouvernance pour les pays donateurs ainsi qu'une incohérence politique.

 f) En ce qui concerne la désertification et la coopération internationale, les parlementaires devraient influencer les points suivants:

- La coopération internationale englobe les domaines du transfert de technologie, de la recherche et du développement scientifiques, de la collecte et de la diffusion de l'information et des ressources financières.

- les parlements devraient s'efforcer de faire en sorte que les politiques alimentaires, agricoles et commerciales générales favorisent la sécurité alimentaire pour tous, grâce à un système commercial global axé sur le marché, dans une mondialisation durable, socialement juste et équilibrée.

- Les parlements et les parlementaires devraient travailler pour assurer une bonne gouvernance pour le développement

**Recommandations pour les gouvernements arabes et africains**

 - Il est impératif que les gouvernements arabes et africains adoptent des approches multisectorielles et pluridisciplinaires pour intégrer l'agriculture, la nutrition, la protection sociale et les mesures connexes en réalignant, intégrant et coordonnant les activités et les mécanismes de responsabilisation pour fournir des solutions nutritionnelles durables.

- Les gouvernements africains et arabes devraient revoir et déployer des efforts considérables pour traduire les déclarations et les engagements politiques en programmes efficaces sur terrain, en particulier dans le cadre des objectifs ambitieux définis dans la Déclaration de Malabo pour 2025 et le Programme de développement durable pour 2030.

- Il est nécessaire que les gouvernements africains et arabes fassent davantage d'efforts pour éliminer la faim et la malnutrition grâce à une bonne combinaison de politiques et de programmes intersectoriels.

- Les gouvernements africains et arabes devraient mener des réformes politiques et créer un environnement propice à l'investissement et à la participation de toutes les parties concernées.

- Ils devraient œuvrer au développement d'une mobilisation innovante des ressources auprès d'un large éventail d'acteurs du secteur public et privé et d'instruments financiers permettant la mise en œuvre d'actions durables et généralisées pour renforcer les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique subsaharienne.

 - Les gouvernements africains et arabes doivent intensifier leurs efforts pour faire en sorte que des années de progrès graduels en matière de développement agricole ne soient pas réduites à néant par des chocs récurrents; ils devraient également accroître la résilience des moyens de subsistance agricole et promouvoir et financer des pratiques agricoles intelligentes face au climat, jugées comme étant un puissant levier pour atteindre l'engagement des objectifs de développement durable «de ne laisser personne de côté».

- Les gouvernements africains et arabes doivent prendre des mesures immédiates à court, moyen et long terme pour promouvoir et intensifier les technologies appropriées pour adapter et atténuer les variabilités et les changements climatiques, développer des cadres de suivi et d'évaluation de la résilience et minimiser les impacts d'El Niño sur les communautés affectées.

- Les objectifs stratégiques et les activités prioritaires du secteur agricole devraient inclure l'augmentation de la production et de la productivité des cultures vivrières de base à travers une approche de la chaîne de valeur pour la sécurité alimentaire, la promotion de l'agriculture commerciale; ils devraient également contribuer à promouvoir et à accroître les activités à valeur ajoutée pour les produits agricoles, augmenter la production et l'exportation des cultures commerciales et améliorer l'accès au financement pour les agriculteurs.

- Les gouvernements africains et arabes doivent renforcer la résilience par des efforts de consolidation de la paix durant les crises et les conflits armés, notamment en reconstruisant les moyens de subsistance agricoles pour sauver des vies et créer les conditions d'une résilience à plus long terme.

- Les gouvernements africains et arabes doivent accroître la productivité agricole, la production alimentaire et la valeur ajoutée.

- Il est nécessaire que les gouvernements arabes et africains encouragent une transformation économique à grande échelle, en particulier dans le secteur agricole, afin de réduire sensiblement la pauvreté et d'améliorer l'accessibilité alimentaire.